
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commerce légal du cannabis récréatif au Québec Rejeter la SAQ serait une grave erreur

Montréal, le jeudi 25 mai 2017 – Le SCFP s’inquiète vivement des hésitations du gouvernement du Québec sur la manière de vendre le cannabis récréatif légalisé. Les réticences des ministres responsables, en particulier celles du ministre Coiteux, semblent témoigner d’une vision idéologique, coupée de tous les arguments pragmatiques.

Pour le SCFP, tous les aspects de la question indiquent que la Société des alcools du Québec présente de très loin le meilleur modèle. Comme dans le cas de l’alcool, la SAQ est tout indiquée pour éliminer la place du crime organisé, contrôler la qualité des produits, éviter la vente aux mineurs, financer des programmes de prévention, générer des économies d’échelle et dégager des bénéfices au profit de la collectivité.

« Jusqu’à maintenant, dans ce débat, le bon sens a mené le gouvernement vers la SAQ, et l’idéologie l’en a éloigné. La SAQ a beau être un immense succès à tout point de vue, le ministre Coiteux est incapable de l’apprécier. Pourtant, avec la SAQ, le Québec a une occasion en or de commercialiser le cannabis de la façon la plus sécuritaire, la plus efficace et la plus rentable possible », selon Bruno Tremblay, conseiller syndical du SCFP.

Le SCFP rappelle le scandale de l’automne dernier au sujet des appareils de loterie vidéo aux mains du crime organisé, qui illustre les risques du « privé encadré ».

De plus, il abonde dans le sens du chercheur Philippe Hurteau de l’Institut de recherche et d’informations socio-économiques (IRIS), qui signait le 14 avril dernier un billet sur les avantages de confier le cannabis à la SAQ. Parmi ces avantages, notons que le Québec pourrait miser sur une structure fiable et déjà existante : *« le réseau de distribution, les succursales à la grandeur du territoire, l’infrastructure pour tester les produits, la structure administrative, etc. »*

L’IRIS estime le marché du cannabis au Québec à 1,3 milliard de dollars. La SAQ pourrait dégager environ 500 millions de redevances au gouvernement. Une partie de ces redevances iraient directement à la prévention et l’éducation, selon le modèle éprouvé d’Éduc’alcool.

Le SCFP entend être présent sur toutes les tribunes et à chaque étape de ce dossier pour faire valoir l’intérêt public.

Le SCFP 3535, Syndicat des travailleurs et travailleuses de la SAQ, représente environ 850 employés, dont environ 200 au Centre de distribution de Québec et 650 au Centre de distribution de Montréal. Ce sont des employés à la manutention et à la livraison, de même que des employés de métiers et d’entretien.

Comptant plus de 110 000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 3800 membres dans les sociétés d’État et organismes publics québécois. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les affaires sociales, les communications, l’éducation, les universités, l’énergie, les municipalités, les transports aérien, urbain et maritime, ainsi que le secteur mixte.